



Présents : Michel LACOUÉ-NEGRE (Président), Jean-Marie GRUEL, Cyril JOURDA (en visioconférence), Christian RODELLAR, Christophe DALOT, Manuel RODRIGUEZ.

Excusés : Jean-Claude BASIRICO, Katia LANGUET.

Assiste : Régine BERGEREAU

Début de séance à 19 heures

La séance est ouverte par deux informations et une décision qui ne feront pas l'objet d'une publication et qui seront transmis au Comité de Direction du 5 octobre 2026.

- Demande de l'**AEF64** : sollicite une subvention pour la saison 2026/2027 par mail adressé au Président.

Accord à l'unanimité du Bureau du Comité de Direction afin de reconduire une aide de **mille (1000€) euros**. Transmis au service comptabilité pour versement.

- Un point est établi sur le comparatif du nombre de licenciés au 7 septembre mais il sera plus détaillé au Comité de Direction début octobre en raison notamment des licences du football animation qui sont en cours d'enregistrement. A noter cependant une baisse de licence dans la catégorie Senior Libre.
- La flotte automobile du District est actuellement composée d'un minibus, d'un T-Roc et d'un Partner, premier véhicule acheté d'occasion par le District il y a dix ans. Ce dernier ne peut plus être utilisé par les techniciens sur de longues distances dans le cadre des sélections ou des stages à la Ligue (Le Haillan ou Puymoyen) d'où la nécessité d'acquérir un autre véhicule utilitaire.

Le District étant éligible au FAFA, un devis a été établi pour l'**achat d'un utilitaire Caddy neuf**.

Le Bureau émet un avis favorable et transmet au **Comité de Direction pour décision**.

- **Ouverture d'un poste Conseiller en développement associatif**

Des membres du Bureau du Comité de Direction se sont réunis à deux reprises pour étudier l'ensemble des candidatures parvenues de toute la France.

Une sélection de six d'entre elles a débouché sur des entretiens le mercredi 5 août 2026 au siège du District à PAU. Le Président était accompagné du président délégué, du secrétaire général, du secrétaire adjoint et de la directrice.

Après échanges et délibération, la candidature de monsieur **Rémi CRABOS** a été retenue et présentée au **Bureau du Comité de Directeur, qui, à l'unanimité, valide de choix**.

Le dossier est transmis à la FFF pour homologation.



- **A la suite du licenciement d'une salariée** en date du 13 août 2026, les missions qui lui avaient été confiées depuis un an doivent être assurées par d'autres salariés (Carole BADIA devient référente FAFA et Rémi CRABOS référent Foot Animation et FIA).

En remplacement d'une salariée licenciée, un **poste en CDI** a été proposé à madame Sarah JANSSENS, alternante dans notre structure depuis un an.

Le Bureau du Comité de Direction, à l'unanimité **valide l'embauche de madame Sarah JANSSENS à compter du 15 septembre 2026 en catégorie B** de la convention collective du personnel administratif et assimilé du football.

- **Questions diverses**

Réunion du Statut des Educateurs le 3 septembre dernier – demande dérogations avec avis favorable de la commission :

- CARRESSE SALIES - Joeph AGUER accession de D2 en D1
- ORTHEZ - Kévin KOFFI inscription formation du diplôme requis.

Accord du Bureau du Comité de Direction qui rappelle aux clubs que la dérogation dans le cadre d'une accession n'est valable qu'une saison et que l'obtention du diplôme est obligatoire, l'inscription à la formation demeure une simple étape.

Par décision du Bureau ce jour, il est acté qu'aucune commission n'appliquera d'amende pour forfait lors de la première journée de championnat et ce, quel que soit le niveau et la catégorie.

Transmis pour information aux commissions des compétitions et au service comptabilité.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20 h30.

Le Secrétaire Général,

C. RODELLAR

Le Président,

M. LACQUE-NEGRE